



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

MAIRIE DE AMELÉCOURT

57170 CHÂTEAU-SALINS
Tél/Fax 03 87 05 19 55 - E-mail : mairie.amelecourt835@orange.fr



NOTICE EXPLICATIVE

La commune d'Amelécourt s'est engagée dans la procédure de mise aux normes de son assainissement collectif, début 2015.

Comme suite aux études par ECCOLOR, le choix de la parcelle section 25 n°202, a été fait car il est situé plus loin des habitations que l'autre projet parcelle 99 (distance 90 mètres de la première habitation) et convient au mieux au projet de filtre à roseaux, préconisé par celui-ci. Les parcelles 107, 110 et 111 sont des terres agricoles drainées dont les drains se rejettent dans le fossé N°152, donc ces parcelles n'ont pas pu être retenues.

Il nous faut acquérir la totalité de la parcelle étant donné que nous devons procéder à des mesures compensatoires de création et de gestion de zones humides.

La parcelle est un pré naturel non drainé.

Par délibération du 15 juin 2016, n°2016-16, le conseil municipal a donné mandat à Mr le maire afin de lancer une procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique (le terrain concerné appartenait à Mme SORNETTE Jeanne Irène décédée le 6 avril 2013- Maître ROTH Christian notaire, 4 Place St Nicolas à Metz est chargé de la succession (Biens légués par testament de Mme SORNETTE, à la Fondation Abbé Pierre 3-5 Rue de Romainville à PARIS).

Il est rappelé également que par délibération du 21 décembre 2015 N°2015-19, le terrain est classé en zone Ae (Plan Local d'Urbanisme).

